



DOSSIER

Des investissements majeurs dans nos écoles

P. 6

Média'Vals : votre réseau de médiathèques P. 14

Le budget participatif c'est votre budget ! P. 17

Un nouveau portail pour faciliter vos démarches P. 18



06

03 ÉDITO

04 RETOUR EN IMAGES

06 DOSSIER

► Des investissements majeurs dans nos écoles

12 GÉOLOCALISATION

14 INFOGRAPHIE

► Média'Vals, votre réseau de médiathèques



14



16

20 TRIBUNE POLITIQUE

21 PORTRAITS

► Dans les coulisses du service Accueil - État Civil



23

15 TERRITOIRE

► Une nouvelle identité pour l'Interco

16 VIE LOCALE

► La Plaine des Sports d'Arlo

► Le Plan Communal de Sauvegarde

► Le budget participatif, c'est votre budget !

► Un nouveau "portail citoyens" pour vos démarches

► Le portage de repas

► Hé Léman, nouveau service de covoiturage

22 INFOS PRATIQUES

23 AGENDA

Journal municipal de Valsershône

Directeur de la publication : Régis PETIT

Responsable de la publication :
Christophe MAYET

Rédactrice en chef : Emmanuelle VANESSE

Ont participé à ce numéro : Camille DESMARIS, les élus municipaux et les services municipaux

Crédits photo :

Ville de Valsershône, Adobe Stock, F-COM Lucien Fortunati, Audrey Imag'In, Ludovic Borlini, L'oeil de K, Suzie Bonneville, Stéphane Neyron

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : www.perluettedesign.com

Impression : Imprimerie Champagnac SAS Malvezin - Valadon

Encres 100% végétales et papier issu de forêts gérées durablement.

9.000 exemplaires



Édito

Chères Valserhônaises, chers Valserhônais,

En 2024, notre ligne directrice reste en accord avec les valeurs chères à notre ville et à ses habitants. Ainsi le "bien vivre ensemble" se traduit par un plan d'actions ambitieux grâce à une capacité d'investissement retrouvée.

Tout en maîtrisant l'état des finances de la commune, nous allons investir massivement dans les trois priorités que sont l'éducation, les services à la population et le respect de l'environnement, notre magnifique cadre de vie que nous devons préserver, ainsi que tous les habitants de Valserhône.

Au niveau de l'éducation, nous concentrons notre action sur le bien-être des enfants et des équipes éducatives. Deux projets d'envergure vous sont présentés dans ce troisième numéro du ValserhôneMag : le premier concerne l'école d'Arlod et le second a pour objectif de réhabiliter l'ancien collège afin d'y installer la nouvelle école élémentaire du centre-ville.

En concertation avec toutes les parties prenantes, aussi bien les équipes éducatives que les parents d'élèves, nous affinons notre Plan École. Au-delà des bâtiments, c'est toute la dimension pédagogique qui est au cœur du processus d'amélioration engagé par mes collègues élus et également par les services municipaux.

Je tiens à remercier tout le personnel municipal impliqué dans les écoles, le centre de loisirs, les espaces de restauration collective, les animations sportives et les activités culturelles proposées à nos enfants. Ces derniers sont l'avenir de notre ville, de notre société. Notre devoir est de leur proposer les conditions les plus propices à leur épanouissement.

Avec le printemps, ses couleurs et ses parfums qui se sont bien installés dans nos nombreux espaces verts et sur les berges du Rhône, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter des beaux jours et des premières animations en extérieur.



**Pas encore abonné(e)
à notre newsletter
électronique ?**

Ne manquez pas les actualités de la 3^{ème} ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : communication@valserhone.fr

Régis Petit

Maire de Valserhône

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr



Voeux 2024 de la Municipalité

- ▶ Exposition de photos de l'Atelier Photo Activals
- ▶ Stands d'information de la ville et de ses partenaires
- ▶ Allocutions du Maire et de Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



Fête de quartier

- ▶ Le Carnaval s'invite à Arlod





Premières assises de la coopération territoriale

► La ville et ses partenaires institutionnels, administratifs et associatifs, mobilisés autour des enjeux socio-éducatifs sur le territoire

Vie Associative

► Plantation de l'arbre de la laïcité par l'Association Familiale Laïque du Bassin Bellegardien (AFLBB), en hommage à M. Claude Tournier, ancien Maire de Bellegarde-sur-Valserine



CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites ! Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à communication@valserhone.fr

Merci à Stéphane NEYRON d'avoir saisi de manière originale le Rhône dans le cadre d'un entraînement du club d'aviron de Bellegarde.

La première photographie a été prise sur le Rhône à la sortie de Bellegarde, en direction du pont de Grésin et la seconde a été prise sous le pont de Savoie.





DOSSIER

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS NOS ÉCOLES

“ Le bien-être des enfants valserhônais tout au long de leur scolarité est notre priorité. Entre autres, je suis fière des avancées en matière de planification des travaux au bénéfice de nos écoles, travaux que je vous invite à découvrir dans ce dossier.”



Katia DATTERO
Adjointe Actions
Éducatives et
Restauration
Collective

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité est très attentive aux moyens financiers, matériels et humains qu'elle met à disposition des écoles afin d'assurer leur fonctionnement au quotidien et de contribuer à l'épanouissement de chaque enfant.

Ces objectifs sont poursuivis en **grande collaboration avec les équipes pédagogiques ainsi qu'avec les parents d'élèves**. Pour renforcer ce travail collaboratif, la ville a décidé de créer un **Comité consultatif en charge des affaires scolaires, péri- et extrascolaires**. Cette instance, mise en place fin 2023, a pour vocation de favoriser le dialogue entre l'Inspection de l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles, les parents et les services municipaux pour aboutir à des améliorations concrètes pour les enfants.

La ville a également à cœur de soutenir toutes les équipes éducatives. Face au contexte compliqué auquel les métiers de l'enseignement se heurtent actuellement, les élus valserhônais mettent l'accent sur la

qualité des interventions mises en place en milieu scolaire, qu'elles soient musicales, culturelles ou sportives. Proposer aux enfants des activités variées, c'est ce qui donne du sens à la politique éducative municipale, en lien avec le projet de territoire développé au sein des services péri- et extrascolaires. Grâce au travail remarquable de la direction du pôle Éducation et Enfance ainsi que de toute l'équipe d'agents quotidiennement sur le terrain, les premiers résultats positifs sont d'ores et déjà perceptibles.

Enfin, le cadre dans lequel évoluent tous les enfants, enseignants et animateurs se doit d'être sécurisé, moderne et propice à l'épanouissement de chacun. C'est ainsi qu'un **programme ambitieux de modernisation et d'optimisation des bâtiments scolaires existants, ainsi que la construction d'une nouvelle école maternelle** participent à renforcer le bon fonctionnement des infrastructures pédagogiques sur la commune. Ce **“Plan École”** s'inscrit dans la démarche de consultation et d'écoute menée par la ville auprès des équipes pédagogiques et des parents.

Réparties sur tout le territoire de Valsershône, ce sont 8 écoles qui accueillent les 1900 élèves de maternelle et d'élémentaire.



***ULIS**
Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
****UEEA**
Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
*****UPE2A**
Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés

Chiffres au 24.01.2024



Montagniers
▶ 228 élèves
▶ 9 classes + 1 ULIS*



Châtillon
▶ 245 élèves
▶ 9 classes



Pierre Longue
▶ 175 élèves
▶ 7 classes



Bois des Pesses
▶ 190 élèves
▶ 7 classes + 1 UEEA**



Grand Clos
▶ 180 élèves
▶ 8 classes



Marius Pinard
▶ 412 élèves
▶ 17 classes
+ 1 UPE2A***
+ 1 ULIS*



Arlod
▶ 213 élèves
▶ 9 classes



Vouvray
Ochiaz
▶ 257 élèves
▶ 10 classes



Consultez la carte scolaire

Groupe scolaire d'Arlod : une métamorphose en deux phases

Le bâtiment scolaire, anciennement mairie d'Arlod, nécessite d'être optimisé et agrandi. Cette métamorphose débutera par la construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire. Elle se poursuivra avec la réhabilitation du bâtiment actuel.



PHASE 1 :

Construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire

Ces nouvelles infrastructures seront attenantes au bâtiment existant.

ÉCOLE MATERNELLE DE 4 CLASSES

Actuellement le groupe scolaire accueille 3 classes de maternelle. L'évolution des effectifs est donc prise en compte dans le projet.

L'école comprendra également :

- ▶ une salle de motricité
- ▶ une salle de repos
- ▶ une salle pour les enseignants
- ▶ une salle pour les ATSEMS
- ▶ des sanitaires, vestiaires, locaux techniques.

RESTAURANT SCOLAIRE EN LIAISON FROIDE

Cette nouvelle installation sur site permettra d'augmenter le confort des enfants. En effet, ceux-ci doivent aujourd'hui se rendre au Centre de Loisirs situé rue des Jonquilles.

Pour ce faire, ils sont transportés en bus, ce qui implique de fortes contraintes horaires ainsi qu'un coût supplémentaire supporté par la collectivité.

Coût estimatif

(études et autres frais inclus)

3 705 000 € TTC



PHASE 2 :

Réhabilitation du bâtiment existant

À terme, le bâtiment sera exclusivement dédié aux classes de niveau élémentaire.

RÉNOVATION DES SANITAIRES

Des premiers travaux de réhabilitation seront réalisés dès l'été 2024 au niveau des sanitaires afin d'améliorer le confort des enfants et adultes.

RÉHABILITATION

Les travaux seront lancés début 2027, après livraison de la nouvelle école maternelle et du restaurant. Une attention particulière sera portée à la réduction des consommations énergétiques.

L'estimation du coût global de réhabilitation sera dépendante des résultats de l'audit énergétique et des études en cours.

Planning prévisionnel

2024 - 2025
Concours et études

Fin 2025
Lancement des travaux

Début 2027
Emménagement



Une nouvelle école au sein de l'ancien collège

Depuis la rentrée scolaire de 2021, les collégiens ont déserté les couloirs de ce bâtiment historique en plein cœur de Valserhône. Propriété de la municipalité, il va se transformer au fil des prochaines années en un pôle multifonctionnel et accueillera à terme la nouvelle école élémentaire du centre-ville.



BÂTIMENT CENTRAL ET AILE NORD :

Aménagement d'un pôle scolaire

La rénovation qualitative du bâtiment a déjà débuté afin d'y installer dès septembre 2024 le service Scolaire. Il y sera aussi proposé un service de restauration scolaire provisoire dédié aux enfants de maternelle de Marius Pinard afin d'alléger les effectifs déjeunant actuellement à la salle Viala et de diminuer le temps de trajet pour les jeunes élèves.

Coût estimatif

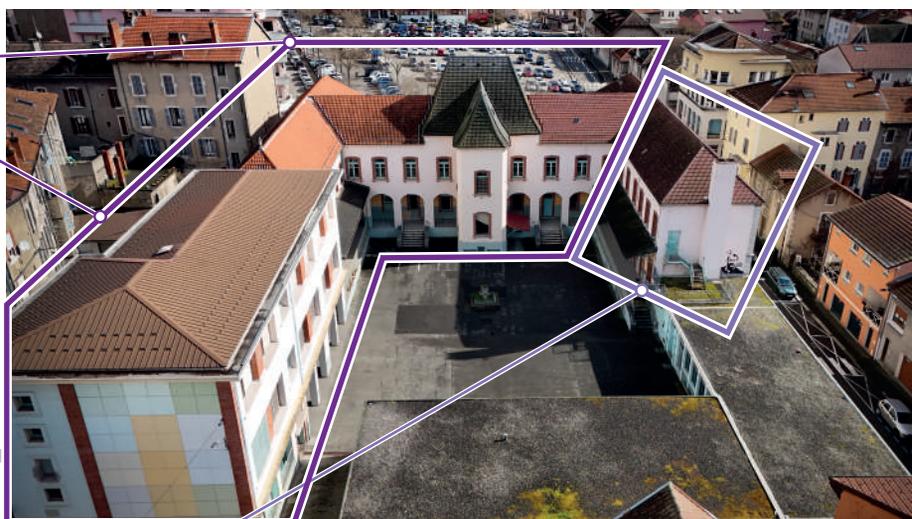
100 000 € TTC

Dans un second temps, les travaux de rénovation énergétique et d'aménagement se poursuivront. Seront installés à terme dans cet espace :

- ▶ L'école élémentaire du centre-ville
- ▶ Le restaurant scolaire
- ▶ L'accueil périscolaire
- ▶ Le service Scolaire municipal
- ▶ L'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale)

L'école maternelle Marius Pinard restera dans les locaux actuels qui feront à leur tour l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la ville.

Coût estimatif en cours d'étude



AILE SUD :

Réhabilitation du bâtiment existant

Cette aile est et restera dédiée à des associations dont l'objet est compatible avec l'élaboration de projets pédagogiques en collaboration avec les écoles du territoire, notamment dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

Sont déjà présentes les trois associations suivantes :

- ▶ Ateliers Créatifs de Bellegarde-sur-Valserine
- ▶ Unité Locale du Bassin Bellegardien de la Croix-Rouge
- ▶ Groupe Mémoire du Pays Bellegardien

Planning prévisionnel



Un engagement constant pour assurer le fonctionnement des bâtiments scolaires

Depuis 2023, de nombreux aménagements ont été réalisés dans les bâtiments scolaires et également autour de ces bâtiments. La sécurité des enfants fait partie intégrante des priorités municipales avec le confort et le bien-être à la fois des élèves et des équipes éducatives.

“ En complément des grands projets d'agrandissement et de réhabilitation de nos écoles, nous intervenons régulièrement dans chacun de nos établissements pour réaliser des travaux d'entretien ou d'amélioration des infrastructures scolaires.”



Mourad BELLAMMOU
Conseiller Municipal
Délégué Patrimoine
Bâti

Deux nouveaux préaux

En 2024, les élèves de maternelle de Châtillon ainsi que ceux d'élémentaire du Bois des Pesses bénéficieront de l'installation d'un nouveau préau.

Coût estimé
113 700 € TTC

Le dépose minute, la solution qui combine rapidité et sécurité

Une voie dédiée "BISE & HOP" a été aménagée devant trois écoles : Montagniers, Vouvray et également place Charles de Gaulle pour les élèves de CM2 scolarisés au collège Louis Dumont.



Amélioration de l'offre de stationnement

L'organisation de la place Charles de Gaulle a été repensée : l'offre de stationnement centrale a été augmentée avec une douzaine de places supplémentaires en zone bleue limitée à 4 heures, permettant à 22 véhicules de stationner sur l'ensemble de la place.

Également deux places PMR ainsi qu'une place de livraison ont été créées, ainsi qu'un cheminement piétons.

Des améliorations ont également été apportées sur le parking de l'école de Vouvray, avec la reprise des marquages et la création d'un cheminement piétons.

Coût
9 250 € TTC



La rénovation de sanitaires

En 2023, les sanitaires sous le préau de l'école Marius Pinard ont été rénovés

Coût
79 662 € TTC

En 2024, comme indiqué en page 8, ce sont les sanitaires à l'intérieur du bâtiment actuel de l'école d'Arlod qui seront entièrement refaits.

Coût estimé
100 000 € TTC



La réfection des salles

Chaque année, la ville planifie la réfection de plusieurs classes.

En 2024, ce seront plusieurs salles de classes d'élémentaires au groupe scolaire des Montagniers qui feront l'objet de travaux de rénovation.



Fin 2023, mise en place du Comité consultatif

Une instance de dialogue précieuse entre les parents d'élèves, les services de l'Éducation Nationale et la municipalité

“ Nous veillons à être constamment à l'écoute de toutes les parties prenantes au projet éducatif, et notamment les équipes enseignantes et les parents d'élèves.”



Anne-Marie MARTEL-RAMEL
Conseillère
Municipale Déléguée
Affaires scolaires



Antérieurement, le lien entre la collectivité et les parents d'élèves s'organisait par des réunions ponctuelles avec des collectifs de parents, par des réponses individuelles ou dans le cadre des conseils d'écoles. En 2023, il a été proposé de mettre en place un Comité consultatif composé de parents d'élèves délégués, des directeurs d'école, de l'inspecteur de l'Éducation Nationale ainsi que des élues référentes du scolaire et du Maire.

Cette instance a pour objectifs :

- ▶ De formaliser le dialogue avec les parents d'élèves et donc de répondre au plus près aux besoins des parents
- ▶ De présenter les actions municipales
- ▶ De présenter les projets municipaux
- ▶ De favoriser un dialogue avec l'ensemble de ces partenaires éducatifs pour avoir une vision globale de la situation des écoles et du centre de loisirs
- ▶ De travailler sur la cohérence entre les temps des enfants (scolaires, péri- et extrascolaires)

Cette instance doit se réunir 2 à 3 fois par année scolaire. Elle s'est déjà réunie le 12 décembre 2023 et le 26 mars 2024.

Inscriptions pour la rentrée

▶ Votre enfant sera nouvellement scolarisé dans une école de Valserhône ?

Vous devez procéder à son inscription dès maintenant. Pour obtenir le dossier à remplir, veuillez vous adresser au service Scolaire.

▶ Pour les temps péri- et extrascolaires : ouverture des inscriptions en juillet.



Rendez-vous sur le Portail Familles :

www.familles.valserhone.fr

Un service Scolaire à votre écoute et un Portail Familles accessible 7/7

Une fois la 1^{ère} inscription de l'enfant validée, le Portail Familles de Valserhône est à disposition de ses parents afin de simplifier leur gestion des inscriptions aux activités gérées par la ville, c'est-à-dire aux accueils du matin et du soir, au centre de loisirs (les mercredis et les vacances) ainsi qu'à la restauration collective.

Outre cette gestion dématérialisée des activités des enfants, les utilisateurs du Portail Familles ont également accès à tous les documents utiles ainsi qu'aux dernières actualités

publiées par le service Scolaire : menus, règlement, organisation en cas d'évènement exceptionnel...

De nombreuses autres fonctionnalités très intéressantes sont intégrées dans ce portail, notamment la facturation des activités des enfants, le calcul du quotient familial, la recherche de son école de secteur... sans oublier la messagerie intégrée afin de communiquer avec les services de la Mairie.



Le service Scolaire, votre contact unique

Tél. 04 50 56 60 85
familles@valserhone.fr

Accueil en Mairie annexe de Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République

Du lundi au jeudi :
09h00 – 12h00 et 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 17h00



Le programme de plantation d'arbres se poursuit



Après avoir déjà planté 90 arbres en 2023, les services municipaux poursuivent leurs efforts en cette année 2024. Ce ne sont pas moins de **2 717 végétaux, dont 139 arbres**, qu'ils ont planifié de planter !

Que ce soit pour apporter une touche finale à la création ou rénovation de parkings, pour remplacer des abattages rendus obligatoires pour raison de sécurité ou pour créer des nouvelles zones vertes, le service Cadre de Vie est sur tous les fronts. Ils adaptent leur choix de plantes en prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux, notamment en optant pour des végétaux de plus en plus robustes et résistants.

Une "coulée verte" près du collège Louis Dumont

Pour le plus grand plaisir des élèves, parents et autres passants, cette coulée verte a été finalisée au 1er trimestre 2024 : plantation de 5 arbres et 696 arbustes et graminées, pose de béton désactivé, installation de nouveaux mobiliers urbains... ce nouvel espace vous attend ! Depuis la place Charles de Gaulle, la vue dégagée est désormais bel et bien verte !

I Coût : 36 512 € TTC



Notre patrimoine bâti local, une richesse à conserver

Entretien cet héritage patrimonial fait partie intégrante des missions de la ville. C'est ainsi que le lavoir d'Ochiaz a été rénové au 1^{er} trimestre 2024, après avoir été abîmé suite à un accrochage par un véhicule. Désamiantage et reprise de la toiture ont été réalisés par les entreprises mandatées. Quant aux agents du service Patrimoine Bâti, ils ont repeint les deux piliers et procédé à un nettoyage des murs.

I Coût : 23 501 € TTC





Des vestiaires remis à neuf pour les scolaires et associations

L'activité sportive est vivement recommandée pour les jeunes et les moins jeunes ! C'est pourquoi la ville soutient les associations sportives et investit également dans la pratique sportive en milieu scolaire. Afin que tous les sportifs évoluent dans de bonnes conditions, les gymnases municipaux sont entretenus avec soin. Début 2024, ce sont trois vestiaires du gymnase Marcel Berthet qui ont été entièrement repeints, en grande partie par les agents du service Patrimoine Bâti.

L'offre de stationnement en centre-ville s'étoffe et reste gratuite.

La municipalité poursuit sa politique de développement de l'offre de stationnement en centre-ville. Celui-ci est réglementé mais reste gratuit pour tous.

Parking de la Biscuiterie

La ville a effectué des travaux sur le **parking de l'ancienne biscuiterie, rue Paul Painlevé**. Résultat : **15 places** de stationnement en zone bleue limitée à 4h et 697 végétaux plantés, dont 7 arbres (cépées).

I Coût des travaux de voirie (parking + trottoir) : 39 223 € TTC

I Coût de l'aménagement des espaces verts : 10 096 € TTC



Parking de la Filature

En 2023, des travaux ont été réalisés au sein du quartier de la Filature, au centre-ville de Valsershône entre la rue de la Filature et la rue Georges Marin (derrière la station essence). Afin de développer l'utilisation des mobilités douces, des **cheminements piétons sécurisés** ont été créés tout en conservant un nombre conséquent de places de stationnement en zone bleue limitée à 4h (8h-12h/14h-18h) : **38 places** ont été aménagées ainsi qu'un parking privé par la copropriété du Savoy (6 places).

Début 2024, le chantier a pris fin avec la plantation d'un total de **1 293 végétaux, dont 19 arbres**. Cet aménagement des espaces verts permet d'apporter davantage d'espaces végétalisés et donc de fraîcheur au centre-ville.

I Coût des travaux de voirie (parking + trottoir) : 112 813 € TTC

I Coût de l'aménagement des espaces verts : 24 970 € TTC



Média'Vals

VOTRE RÉSEAU DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE



LE RÉSEAU

20 février 2023

Naissance de Média'Vals

3 bibliothèques mutualisées

3 sites pour vous accueillir

580 m²



LES COLLECTIONS

37 891 documents

34 522 livres

3 369 CD musicaux

47 abonnements à des revues

25 000 € budget d'acquisition 2024



LES USAGERS

1 738 personnes inscrites soit **11%** de la population

1 047 enfants (-18 ans)

681 adultes

57 collectivités : classes, centre de loisirs, structure Petite Enfance



LES PRÊTS

52 621 documents empruntés en 2023

20 documents par carte pour une durée de **6** semaines

5 réservations possibles par carte



LA FRÉQUENTATION

19 621 visiteurs en 2023

35 heures d'ouverture hebdomadaire



LES ÉQUIPES

6 agents

8 bénévoles



Média'Vals, c'est aussi des actions de médiation et des animations culturelles

► Accueils de classe et de groupes : Centre de loisirs, Petite Enfance, Ehpad...

► Animations régulières : Racomptines, Heure du conte, Club lecture et Atelier écriture

► Animations ponctuelles : Nuit de la Lecture, Festival La Marmaille, Partir en Livre, Opération 1ères Pages, Festival BD dans l'Ain, Noël à la Passerelle...



MÉDIA'VALS

Médiathèques de Valserhône

Inscrivez-vous

C'est simple et gratuit !

Plus d'infos :

www.mediavals.valserhone.fr



BIENVENUE À "TERRE VALSERHÔNE L'INTERCO"

Créée en 2003, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB) a changé de nom pour ses 20 ans et est devenue Terre Valserhône l'Interco.

Ce nouveau nom exprime l'unité d'un territoire marqué par sa ville-centre, qui rassemble 70 % de la population et la majeure partie de l'activité. Déclinée pour tous les services de l'Interco, la marque Terre Valserhône apporte une nouvelle identité et un nouveau dynamisme au sein du territoire. Elle permet une meilleure identification des services pour les usagers.

Terre Valserhône l'Interco exerce des compétences essentielles au service du territoire et de ses acteurs et habitants : eau, environnement, déchets, développement économique, emploi, tourisme...

TERRE
VALSERHÔNE
TOURISME

TERRE
VALSERHÔNE
WORKING

TERRE
VALSERHÔNE
L'INTERCO

DINO
PLAGNE

VALSÉO
CENTRE AQUATIQUE

TERRE
VALSERHÔNE
DÉCHETS
MÉNAGERS

TERRE
VALSERHÔNE
MAISON DE
L'URBANISME

TERRE
VALSERHÔNE
RÉGIE
DES EAUX

TERRE
VALSERHÔNE
RÉNOV'



21 879
habitants

225 km²
de superficie

12
communes

Billiat, Champfromier, Chanay, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux-Lhôpital, Valsérhône, Villes.

Horizon commun

Forte de cette nouvelle identité, Terre Valserhône l'Interco a publié le 1^{er} numéro de son magazine semestriel en janvier 2024 !



PLUS D'INFOS
www.terrevalserhone.fr

MÉTAMORPHOSE DE LA VILLE : LA PLAINE DES SPORTS LIVRÉE EN SEPTEMBRE

À Arlod, le projet entre dans sa dernière ligne droite pour une mise en service à la rentrée de septembre 2024, répondant ainsi à la demande des scolaires et des associations locales.

Point sur l'avancement des travaux :

- ▶ Réalisation de l'enrobé périphérique des terrains d'honneur et annexe de rugby
- ▶ Démarrage de la pose du terrain synthétique du terrain d'honneur de rugby
- ▶ Finalisation des locaux de la tribune
- ▶ Réalisation des terrains de Padel et de tennis
- ▶ Achèvement des cloisons du club house du rugby et de la salle de réception



Connaissez-vous le Plan Communal de Sauvegarde ?

Toutes les communes peuvent être touchées par une situation de crise : déchaînement météo (inondations, tempête de neige...), risques naturels (séisme ...), technologiques (incendie d'industrie, pollution de l'eau ...), humains (terrorisme ...). Il faut prendre conscience que

les risques existent partout, qu'il est important de les connaître et d'avoir quelques réflexes si un jour ils surviennent. Les communes doivent donc s'organiser aux côtés des services de sécurité et de sûreté pour garantir la sauvegarde des populations impactées. Pour connaître les risques majeurs existants sur la commune, vous pouvez consulter le **document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)** qui explique aux habitants les mesures de prévention à prendre et les secours mis en place en cas d'urgence.

En cas d'événements graves, la



mairie de Valsershône s'organise à travers son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet d'alerter, informer, ravitailler et soutenir la population**. Le PCS de la ville a été présenté à l'occasion du Conseil Municipal du 26 septembre 2022. Son élaboration comporte un diagnostic des aléas et des enjeux, une analyse des risques et des vulnérabilités. La démarche comprend le recensement des ressources humaines et matérielles et les conditions de leur mise en œuvre. Les dispositifs de communication et d'alerte sont également intégrés. Ce document est consultable sur le site internet de la ville.

Pour télécharger le DICRIM et consulter le PCS de Valsershône, rendez-vous sur le site internet de la ville.



Le budget participatif, c'est votre budget !



Enveloppe
budgétaire
50 000 €

Qui peut participer ?

Tout habitant de Valserhône,
dès 11 ans.

Les associations sont exclues étant donné qu'elles peuvent bénéficier d'autres moyens de financement et d'accompagnement de leurs projets par la ville.

Quelles thématiques ?

- ▶ Cadre de vie et convivialité : éclairage, mobilier urbain...
- ▶ Culture, art et patrimoine : boîte à livres, œuvre urbaine, signalétique patrimoniale...
- ▶ Divertissement, sports et loisirs : terrain de sport, jeux, tables de ping-pong...
- ▶ Éducation, enfance et jeunesse : potagers pédagogiques, piste d'apprentissage de sécurité routière pour enfants...
- ▶ Environnement et développement durable : végétalisation, campagne de sensibilisation...
- ▶ Solidarité, social et santé : boîte à dons, chantier participatif, mobilier urbain adapté...

Quels critères de sélection ?

Le projet doit :

- ▶ Être clair et précis
- ▶ Se situer sur le territoire de la ville de Valserhône
- ▶ Correspondre à une dépense d'investissement (et non de fonctionnement)
- ▶ Être techniquement et juridiquement réalisable avant fin 2025
- ▶ Respecter les compétences municipales
- ▶ Être à visée collective, dans l'intérêt général des habitants de Valserhône

En mai

Déposez vos idées de projet

- ▶ Soit en ligne sur le site de la ville, via le nouvel "Espace Citoyens" (voir page 18)
- ▶ Soit en déposant votre dossier complété à l'accueil d'une des trois mairies déléguées
- ▶ Soit en participant à une de nos permanences :

- ▶ **Vendredi 26 avril**
de 17h00 à 20h00 à l'Hôtel de ville,
34 Rue de la République
- ▶ **Mercredi 15 mai**
de 16h00 à 20h00 à l'Hôtel de ville,
34 Rue de la République
- ▶ **Jedi 16 mai**
de 10h00 à 12h30
sur le marché hebdomadaire,
Place Carnot

Les étapes clés en 2024 :



Retrouvez le règlement du budget participatif et le dossier de dépôt de projet à l'accueil de chacune des mairies déléguées ou sur le site internet www.valserhone.fr/la-ville/budget-participatif

NOUVEAU : DÈS FIN AVRIL, DÉCOUVREZ L'ESPACE CITOYENS, GUICHET UNIQUE DE VOS DÉMARCHES EN MAIRIE



La ville poursuit sa transition numérique : en complément du Portail Familles opérationnel depuis plusieurs années, elle vous propose dès fin avril un nouvel espace, dénommé "Espace Citoyens". Il a pour objectif de faciliter vos démarches dans votre vie quotidienne et citoyenne.

"Simple et intuitive, cette interface va vous simplifier la vie ! Vous pourrez transmettre vos demandes, à partir de formulaires en ligne, pour de nombreuses démarches, que vous soyez un particulier, une association, une entreprise ou un commerçant".



Démarches proposées

- ▶ Actes d'état-civil : acte de naissance, mariage, décès, duplicata d'un livret de famille, demande de rendez-vous pour un baptême républicain, un changement de prénom ou de nom, une déclaration de naissance, une reconnaissance d'enfant
- ▶ Certificat de vie
- ▶ Inscription sur les listes électorales
- ▶ Recensement jeunes citoyens
- ▶ Rendez-vous pour titres d'identité
- ▶ Demande d'occupation du domaine public, demande préalable d'une vente au déballage, demande d'arrêt de police de la circulation
- ▶ Demande de rendez-vous avec un élu
- ▶ Attestation d'accueil
- ▶ Emploi : candidature spontanée, demande de stage
- ▶ Location de salles
- ▶ Seniors : inscription au registre Plan Canicule, demande de recensement
- ▶ Demandes liées aux débits de boissons
- ▶ Déclaration de meublé de tourisme
- ▶ Demande de subvention des associations
- ▶ Demande de prêt de matériel pour l'organisation d'une manifestation par une association

L'offre de démarches en ligne sera enrichie au fur et à mesure.

Comment accéder à l'Espace Citoyens ?



Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la ville

www.valserhone.fr

Dans la rubrique "En 1 clic", cliquez sur l'icône "Espace Citoyens".



Vous pouvez également vous rendre dans le menu "Services et Démarches" et sélectionner "Espace Citoyens".

- ▶ Suivre l'état de traitement de vos demandes
- ▶ Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Gain de temps appréciable, votre espace personnel vous évite de ressaisir vos données personnelles à chaque nouvelle démarche.



Créez votre espace personnel !

Dans l'Espace Citoyen, vous avez la possibilité de créer votre espace personnel. Cette création est obligatoire pour certaines démarches.

Avantages :

En saisissant vos identifiants, vous pouvez accéder à votre tableau de bord personnel afin de :

- ▶ Consulter l'historique de vos demandes
- ▶ Suivre l'état de traitement de vos demandes
- ▶ Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Gain de temps appréciable, votre espace personnel vous évite de ressaisir vos données personnelles à chaque nouvelle démarche.

Une question ? Une proposition ?

Le service Accueil de la ville se tient à votre disposition au **04 50 56 60 60**

Le service de portage de repas



Le CCAS de Valsershône propose un service de portage de repas préparé par la société Newrest et livré par La Poste du lundi au vendredi.

Les tarifs du portage de repas sont calculés en fonction du revenu fiscal de référence du bénéficiaire et varient de 6,75 € à 12 € par repas

38
bénéficiaires
Février 2024

Ce service est accessible aux habitants de la commune de plus de 70 ans ou bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, de l'Allocation Adulte Handicapé, d'une pension d'invalidité, atteint d'une pathologie ouvrant droit à un congé longue maladie ou longue durée, et jusqu'à 2 mois maximum, pour perte d'autonomie temporaire.

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale
ccas@valserhone.fr
Tél. 04 50 56 60 72



HÉ LÉMAN, LA LIGNE DE COVOITURAGE SANS RÉSERVATION

Depuis le 12 février, la ligne de covoiturage HÉLéman Pays de Gex s'est installée à Valsershône. Elle vous permet de covoiturer sans réservation entre 18 communes dont Valsershône !

Pensée principalement pour vos trajets domicile-travail, cette ligne permet de réduire le nombre de voitures sur les routes et renforce l'offre de mobilité sur le territoire. Elle est également ouverte le week-end de 9h à 20h.

Comment proposer des trajets ?

Si vous êtes conducteur et passez régulièrement par au moins 2 arrêts de la ligne, alors vous pouvez proposer votre trajet sur l'application. Vous n'avez pas besoin d'avoir d'horaires réguliers : vous proposez votre trajet au moment de prendre votre voiture. Si un passager fait une demande de trajet pour la même destination, il reçoit une notification et le panneau lumineux situé à chaque arrêt s'allume en indiquant le nombre de passagers et leur destination.

Gagnant - gagnant : le trajet est gratuit pour les passagers et indemnisé pour les conducteurs

L'indemnisation des conducteurs est financée par le Pôle métropolitain du Genevois français.

- ▶ 0.50€ par proposition de trajet en heure de pointe (6h30-8h30 / 16h30-19h)
- ▶ Jusqu'à 1.50€ (selon la distance) par passager transporté
- ▶ Les deux se cumulent ! Si vous prenez 2 passagers en heure de pointe, vous recevez (1.50 x 2) + 0.50, soit 3.50€

Plus d'informations : www.covoiturage-leman.org



Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

GROUPE MAJORITAIRE

Un budget d'investissement ambitieux pour l'éducation

Ce 8 avril, le Conseil municipal a procédé au vote du budget 2024 de la ville. Après deux années de forte contrainte budgétaire, ce budget 2024 marque le retour d'une importante capacité d'investissement.

C'est le résultat d'une gestion rigoureuse des dépenses, menée par notre équipe en étroite collaboration avec les services municipaux. Tout en persévérant dans ce contrôle strict des dépenses municipales, nous allons engager sur plusieurs années un **programme d'investissement principalement axé sur l'éducation**, en particulier la réhabilitation et l'agrandissement de plusieurs bâtiments scolaires. Ces travaux seront menés en priorité à Arlod et dans l'ancien collège du centre-ville pour un **montant prévisionnel cumulé de 9 millions € sur 4 ans**.

Un cadre de vie agréable et accessible à tous

Le plan d'investissement pluriannuel voté comprend également la création et l'aménagement de cheminements doux accessibles à toutes et à tous, avec du mobilier urbain favorisant le bien vivre ensemble. Cela se traduira par la poursuite de l'**aménagement des berges du Rhône**, avec la réalisation du tronçon reliant Arlod au centre-ville de Bellegarde, pour un montant prévisionnel de 3,4 millions € sur 4 ans. Ce nouveau tronçon viendra compléter le cheminement doux déjà réalisé le long du Rhône en 2014. Largement fréquenté et apprécié en toute saison, ce type d'aménagement participe au renouveau du visage de notre ville. Cette métamorphose est le résultat d'une **vision ambitieuse et dynamique pour notre territoire**. Nous avons à cœur de penser et réaliser l'évolution de Valserhône tout en conservant son identité, en revisitant sa relation avec le Rhône et en respectant cet

environnement privilégié dans lequel les Valserhônais vivent. D'autres projets sont planifiés dont la **cheminement reliant Musinens au Bois des Pesses** avec de multiples activités (1,5 million €) ainsi que des aménagements cyclables (900 000 €).

Un budget participatif pour concrétiser vos idées

Enfin, comme annoncé dans ce numéro du ValserhôneMag, 2024 voit le lancement du 1^{er} budget participatif de la ville.

Celui-ci est primordial pour nous et symbolise notre écoute attentive des besoins des habitants de Valserhône. Avec les services municipaux, nous vous accompagnons dans l'élaboration de votre dossier, alors n'hésitez pas et candidatez avec votre idée de projet ! **Ce budget participatif, nous l'avons pensé et mis en place pour vous !**

GROUPE MINORITAIRE

Chers lecteurs Valserhônais,

Le bulletin municipal vous a manqué ? À nous aussi ! Saluons son retour après 15 mois d'interruption ainsi que la création récemment d'une commission attendue depuis 2020, intitulée "Communication et Démocratie Participative".

Venons-en à notre préoccupation principale, essentielle au devenir de notre ville et que nous rappelons sans cesse depuis 4 ans : l'état des écoles de Valserhône.

La majorité contrainte a entamé le processus.

Un pas a été franchi en 2023 avec la fermeture de l'école René Rendu, preuve de l'état dégradé du bâtiment. Un autre pas, en simultané, avec le recours au département pour loger dans ses murs le trop plein d'écoliers de Marius Pinard et tout dernièrement, janvier 2024 le vote à l'unanimité de l'ouverture à concours pour la construction d'une école maternelle à Arlod.

Maintenant le temps presse !

Le regard de la majorité s'est tourné enfin vers les écoles, il était temps ! Et dans les faits ? Un investissement d'1 million d'euros a été annoncé sur 3 ans. Pour cette année, l'investissement ne se dirige pas uniquement sur les écoles et le montant n'est pas atteint.

Nous nous réjouissons toutefois de l'arrivée d'un nouveau projet d'école à Arlod. Nous espérons que cette fois le projet aboutira, nous y veillerons. La livraison de cette extension est prévue pour la rentrée de 2027.

Quant à la convention de la mise à disposition des salles dans le collège neuf Louis Dumont signée avec le Département, elle se termine en 2025 avec possibilité d'une année supplémentaire. D'ici là les murs de l'ancien collège seront-ils prêts à accueillir les écoliers de Marius Pinard ?

C'est un vrai défi ! Actuellement rien n'a été acté bien que le projet soit au cœur de nombreuses discussions. La majorité nous a affirmé qu'elle avait

anticipé cet événement, affaire à suivre.

En attendant ?

L'objectif des élus n'est-il pas que chaque élève de Valserhône soit accueilli dans les meilleures conditions et de manière égalitaire (et idéalement équitable) sur les écoles de Valserhône ?

Par conséquent notre inquiétude persiste d'autant plus que les autres groupes scolaires, notamment ceux de Bellegarde, sont plus que vieillissants et qu'il faut maintenir un entretien régulier afin de ne pas retomber dans les mêmes travers !

A tout cela nous veillerons ; nous chercherons surtout à être tenus informés d'où notre présence renforcée dans plusieurs commissions permanentes.

Vos élus : M. Bergeret, C. Rigutto, J.Y. Gay, A. Gennaro et S. Konjevic.

EN IMMERSION DANS LE SERVICE ACCUEIL-ÉTAT CIVIL

Pour de nombreux habitants, qu'ils soient nouveaux ou déjà établis à Valserhône depuis un certain temps, ce service est le premier point de contact avec la municipalité. Il constitue une véritable porte d'entrée pour accéder à de multiples informations et services.

Composé d'un directeur, de 2 agents d'accueil et de 2 agents d'État Civil, le service travaille dans un véritable esprit de qualité du service public afin de satisfaire au mieux la population valserhônoise. Les principales qualités requises sont la polyvalence, l'adaptabilité et l'empathie.

En effet, les agents doivent s'adapter à un rythme variable tout au long de la semaine, étant donné que la fréquentation des lieux et le nombre de sollicitations, que ce soit sur place, par téléphone ou par messagerie, sont très fluctuants. Savoir jongler entre toutes les missions est primordial, mais constitue également la richesse de ce poste.

L'agent doit prendre en compte, avec attention, les demandes formulées par chaque personne, entendre ses besoins, voire ses difficultés, et s'efforcer d'y apporter la meilleure réponse possible en fonction de chaque situation. Heure après heure,

jour après jour, c'est vers cet objectif que tend l'équipe d'agents investis du service Accueil - État Civil

Les missions

Pour le personnel d'accueil, sa principale mission consiste en l'accueil physique et téléphonique des usagers. Il est également en charge de la gestion du courrier, des titres d'identité ainsi que de répondre aux demandes telles que légalisation de signature, copie conforme, certificat de vie...

Quant aux agents d'État Civil, ils assurent la gestion de toutes les démarches et procédures liées aux différentes étapes de la vie (mariage, PACS, naissance, reconnaissance, changement de nom ou prénom, livret de famille, décès...). Ils gèrent également les cimetières (concessions, travaux...) et organisent la tenue des élections à Valserhône.

NOUVEAUTÉS 2024

Pour les usagers, la mise en place de l'**Espace Citoyens numérique** apporte un réel confort, leur permettant d'effectuer en ligne de très nombreuses démarches. Retrouvez toutes les informations à ce sujet en page 18.

Autre nouveauté en 2024, le service Accueil - État Civil va mettre en place la **certification en mairie de l'identité numérique**. Cette nouvelle forme d'identité permettra à l'utilisateur d'effectuer des démarches en ligne qui jusqu'à maintenant ne pouvaient être dématérialisées en raison de leur sensibilité.

5
agents

7 345
titres d'identité*
(carte et passeport)

5 000
demandes d'acte*

220
recensements*

*Chiffres pour l'année 2023



Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur
www.valserhone.fr

L'été approche : anticipez le renouvellement de vos titres d'identité !



Vous pouvez effectuer cette démarche auprès de la mairie déléguée de Bellegarde-sur-Valserine.

Quelques conseils :

► N'attendez pas la dernière minute : vous avez la possibilité de refaire vos titres d'identité dans un délai de 6 mois avant la date de fin de leur validité.

► **Préparez votre dossier** sur le site www.ants.gouv.fr : complétez préalablement votre demande en ligne et achetez votre timbre électronique. Consultez attentivement la liste des pièces justificatives à apporter.

► **Prenez rendez-vous bien en avance** via le site de la mairie www.valserhone.fr, rubrique **Portail Citoyens**. Le créneau horaire fixé pour votre rendez-vous en mairie est individuel. Par exemple, si vous souhaitez refaire les titres d'identité pour 3 membres de votre famille, il faut réserver 3 créneaux individuels.

► Les pré-demandes permettent de raccourcir les délais de traitement. De plus, les pré-demandes imprimées et les copies de tous vos documents permettent de gagner du temps au moment du dépôt.

► Vous avez la possibilité de faire une double pré-demande pour votre carte d'identité et votre passeport simultanément, au lieu de deux pré-demandes distinctes.

► Vos photos doivent répondre aux exigences : pas de sourire, pas d'accessoires, pas de lunettes, pas abimées, moins de 6 mois....



Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : communication@valserhone.fr

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur www.valserhone.fr



Élections européennes 2024

- Scrutin en un seul tour **dimanche 9 juin**
- Inscrivez-vous sur les listes électorales **avant le 3 mai**
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, établissez une **procuracion**

Mairies déléguées

Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine

► Accueil et État Civil

Tél. 04 50 56 60 60

etatcivil@valserhone.fr

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30

Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Samedi 9h30-12h00

(RDV titres d'identité uniquement)

► Solidarité et Social

Tél. 04 50 56 60 72 - ccas@valserhone.fr

Lundi - Mercredi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi : 13h30-17h00 / Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

► Scolaire

Tél. 04 50 56 60 85 - familles@valserhone.fr

Lundi au Jeudi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 13h00-17h00

Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 59 74 94

accueilchatillon@valserhone.fr

Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

Lancrans

25 Grande Rue - Lancrans

Tél. 04 50 48 15 88

accueillancrans@valserhone.fr

Mercredi : 8h30-12h00

Services décentralisés

Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)

965 Rue Santos Dumont

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 82 53 94 74

ctm@valserhone.fr

Lundi au vendredi : 8h00-12h00

13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

Urbanisme

Maison de l'Urbanisme Intercommunale

195 Rue Santos Dumont

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 48 71 68

urbanisme@valserhone.fr

Sports – Événementiel – Vie associative – Location de salles

Centre Jean Marinet

Place Jeanne d'Arc

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 05 92

cjm@valserhone.fr

evenementiel@valserhone.fr

Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 77

Accueil du public : Lundi au vendredi

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Infrastructures culturelles

Réseau Média'Vals

► Médiathèque Louis Miraillet

Passerelle des Arts, Place Charles de

Gaulle, Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 89

mediatheque@valserhone.fr

► Bibliothèque de Châtillon

Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville,

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 59 77 34

mediatheque.chatillon@valserhone.fr

► Bibliothèque de Lancrans

2 Route de la Fromagerie, Lancrans

Tél. 09 72 66 36 70

mediatheque.lancrans@valserhone.fr

Conservatoire à Rayonnement Communal

Passerelle des Arts

Place Charles de Gaulle

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 88

crc@valserhone.fr

Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 48 65 04

www.lesvarietes.fr

Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 48 23.21

www.artabesques.fr

Numéros utiles

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112**

SAMU : **15** ou **112**

Pharmacie de garde : **32 37**

Retrouvez l'Agenda en ligne : www.valserhone.fr

AVRIL

NEW
2024

Samedi 27
FESTIVAL ANTIGEL XL
Balade sonore chorégraphique
à travers la ville

Départ à 16h30
Gratuit | Sur réservation :
www.infomaniak.events
En cas de météo défavorable,
report au dimanche 28

**Concert blues de Boubacar
Traoré | 20h00**

Théâtre Jeanne d'Arc
Billetterie : www.infomaniak.events
En coproduction avec Ar(t)abesques



Dès le 18 avril
RÉOUVERTURE AU PUBLIC
DE DINOPLAGNE
www.dinoplagne.fr



Dimanche 28 | 11h
COMMÉMORATION
JOURNÉE DE LA DÉPORTATION
Bellegarde - Place des déportés

Dans vos médiathèques :
de nombreuses animations,
pour tous les âges et tout
au long de l'année !



En juillet, PARTIR EN LIVRE
Mardi 09 à Lancrans
Jedi 11 à l'étang du Nièvre
Mardi 16 à l'espace Louis Chanel

<https://passerelledesarts.valserhone.fr>

MAI

Mercredi 8 | 11h
COMMÉMORATION
VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Monument à Lancrans

Mercredi 22 | 12h21
DUO MANAÏKA
Musique vénézuélienne
Passerelle des Arts
Par l'Oreille en Fête
Billetterie : billetweb.fr

Du 21 au 25
FESTIVAL JEUNE PUBLIC
LA MARMAILLE | 16^{ème} édition
Spectacles, animations et activités
pour petits et grands
Par Ar(t)abesques
En partenariat avec le CRC
de Valserhône, Média'Vals
et l'Oreille en Fête
Infos et billetterie :
www.artabesques.fr



TEMPS FORTS DU FESTIVAL :
Mercredi 22 | 18h30
Flashmob
Parvis devant la Passerelle des Arts
Jedi 23 | 19h00
Spectacle Vidala
Théâtre Jeanne d'Arc - Entrée libre
Vendredi 24 | 18h00
Soirée contée "Voyage autour du monde"
Pour les 0-3 ans : Médiathèque
Louis Miraillet
Pour les 4 ans et plus : Nef de la
Passerelle des Arts
Samedi 25
Après-midi festive dédiée aux arts
de la rue

Vendredi 31 | 20h
Samedi 1^{er} juin | 19h
L'enfance et les sortilèges de
Maurice Ravel
Conte musical
Classe de chant du Conservatoire
Passerelle des Arts - Entrée libre

JUIN

Mardi 18 | 11h
COMMÉMORATION
APPEL DU 18 JUIN 1940
Espace R. Molinatti
Infos : 04 50 56 05 92

Vendredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
En centre-ville
Infos : 04 50 56 05 92



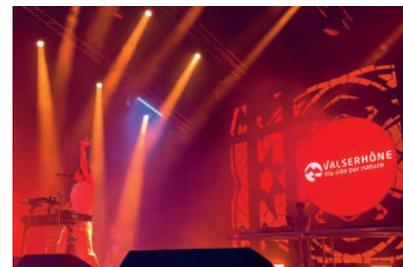
JUILLET

Mercredi 03 | 20h00
CONCERT SYMPHONIQUE
Espace Louis Chanel
Entrée libre

Concert



Vendredi 12
SCOOP MUSIC TOUR
Plus d'infos dans le prochain
ValserhôneMag



Samedi 13
FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE
Plus d'infos dans le prochain
ValserhôneMag

CINÉ PLEIN AIR
3 dates vous seront proposées cet
été ! Plus d'infos dans le prochain
ValserhôneMag

.....
*Agenda sous réserve de modifications,
des conditions climatiques et du
protocole sanitaire en vigueur.*



BUDGET PARTICIPATIF 2024 1^{ère} édition



**50 000 € pour voir vos idées se réaliser !
Déposez votre projet du 1^{er} au 31 mai**

Service Communication
communication@valserhone.fr
04 50 56 60 60

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr